

**AR SKREO**

34<sup>e</sup>  
ANNÉE

BULLETIN DE L'AMICALE MOLENAISE  
✉ [amicale.molenaise@molene.fr](mailto:amicale.molenaise@molene.fr)  
[http://www.molene.fr/amicale\\_molenaise.htm](http://www.molene.fr/amicale_molenaise.htm)

N°  
102

JUIN 2012



Bientôt les vacances...

## LE MOT DU PRESIDENT

Chers amicalistes

Me voilà à la fin de mon mandat de Président de l'Amicale. J'étais parti pour deux ans, j'en ai fait quatre. Comme je l'avais annoncé, je quitte cette fonction. Et puis, nous sommes en année électorale...

Je peux vous dire maintenant que lorsque j'ai accepté cette charge, j'appréhendais les réactions qui risquaient de surgir, car on allait certainement attendre au virage celui qui, bien que n'étant pas de souche molénaise, osait s'impliquer dans ce domaine réservé !!! Cela s'est globalement bien passé.

Que retenir de ces quatre ans ? Beaucoup de bonnes choses. D'abord une meilleure connaissance des gens, amicalistes ou non, une philosophie de la vie amenant à relativiser les événements inopinés qui peuvent venir contrarier le bon déroulement d'une affaire. Ensuite, il y a la proximité et la relation qui s'installent à tous niveaux entre des interlocuteurs qui, à priori, paraissent totalement différents et où la diplomatie, quoiqu'en pensent certains, a un très grand rôle à jouer. Maintenant, il ne faut pas le cacher, il y a eu quelques moments difficiles. Il a fallu faire preuve de patience et continuer le travail commencé. Tout cela fait partie du quotidien de chacun d'entre nous.

Au travers de toutes les relations qui se sont créées, j'ai aussi pu me rendre compte que l'Amicale Molénaise, même en dehors du milieu associatif, est un « NOM » connu et respecté qui permet d'ouvrir certaines portes et de faire avancer pas mal de choses.

L'Amicale a trente quatre ans et compte, bon an mal an, plus de 350 familles adhérentes. Notre « journal » y est certainement pour beaucoup, quand on entend, lors du paiement des cotisations, le « *je viens payer mon Skréo* ». C'est à vous tous de continuer à le faire vivre en nous adressant des articles, des photos, des jeux... Une seule personne ne peut pas, tous les quatre mois, d'un coup de baguette magique, accoucher des 21 pages du magazine...

Enfin, je voudrais attirer votre attention sur l'Assemblée Générale qui aura lieu le 22 août. Un nouveau bureau sera mis en place et un nouveau président élu pour deux ans. Je lance un appel pour que des jeunes se portent volontaires, afin d'apporter du sang neuf et des idées nouvelles, indispensables à la poursuite de la grande aventure de l'Amicale Molénaise.

En ce qui me concerne, je reste à la disposition du nouveau bureau, dans la mesure de mes possibilités évidemment.

Kénavo à tous et Bon Vent à l'Amicale.

Raymond Guillou

# SKREO N° 102

JUIN 2012

## SOMMAIRE

- Le mot du Président
- Etat civil
- Informations communales avec calendrier OM
- Le Pêle Mêle du Skréo
- Le sémaphore d'hier
- La Taxe Barnier
- Enigme
- La crise
- Humour
- Eloge de la fatigue
- Penn Ty ar Vag

## STATUTS DE L'AMICALE .

( J.O du 04 . 08 . 1978 et du J.O du 22 . 01 . 1984 . )

- Amélioration du cadre de vie de tous ceux qui, à un titre quelconque, sont attachés à l'île Molène et à son archipel .
- Animation de l'île et pratique d'activités sportives, le champ d'activités étant étendu à tout l'archipel de Molène .

Siège social : Pen an Ero, Molène

Téléphone et Fax : 02 98 07 38 60

ou Téléphone : 02 98 07 37 34

E.Mail : [amicale.molenaise@molene.fr](mailto:amicale.molenaise@molene.fr)

**Tirage de notre journal associatif à 370 exemplaires distribués à nos adhérents**

**NOTA : Nous demandons à nos adhérents de nous signaler leurs événements familiaux afin d'éviter oublis ou impairs dans la rubrique Etat Civil.  
( et attention à l'orthographe ! )**

## ETAT CIVIL

du 15 février 2012 au 15 juin 2012

### Naissances au foyer de :

Caroline Monot et Sébastien Masson

Kinaly Joy

Fanny Calvez et Jordan Pronost  
( fille de Marie Philomène et Pierre Calvez)

Mischa

*Félicitations aux parents et bienvenue aux petits skréos.*

### Décès

Marcel Le Bousse

78 ans

Brest

Eugénie Kériel ( née Masson)

83 ans

Molène

Bertrand Le Bras ( frère de Marie Rose Bothorel)

52 ans

Saint Giron

Irène Colléter ( née Cam)

72 ans

Brest

Fiacre Guilcher

78 ans

Brest

Claude Dusautiez ( fervent amicaliste)

76 ans

Saint Renan

*Toutes nos condoléances*

### COTISATIONS

Il reste encore une trentaine d'adhérents non à jour de leur cotisation, alors que dès le 1<sup>er</sup> juillet, nous commençons l'enregistrement 2012-2013 !!!

La cotisation est inchangée. Elle reste à 15 euro. Merci de la faire parvenir sous forme de chèque :

à Amicale Molénaise 29259 Molène  
ou Amicale Molénaise 28, rue Galliéni 29200 Brest

*Cela nous évitera de joindre un rappel, toujours désagréable à expédier ou à recevoir, dans votre prochain Skréo.*

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### TRAVAUX

Les travaux du Centre Médico-Social sont enfin terminés. Le docteur et les infirmiers y ont dorénavant réinvesti les lieux. Quant aux logements, après quelques menus aménagements, ils sont maintenant attribués aux enseignants et infirmiers.

Le Centre de Secours est lui aussi en cours d'achèvement, après avoir été en partie désossé.

Le projet d'un Lavomatic (dans la cour de la mairie) est sur le point de se concrétiser. Les molénais et les visiteurs auront donc la possibilité de laver et sécher couettes et linges volumineux grâce à 2 lave-linge et 1 sèche-linge de grande capacité.

Le sémaphore, méconnaissable avec son environnement d'échafaudages, devait être terminé pour fin juillet. A notre avis, cela n'en prend pas le chemin !!!

### PARTENARIATS

Des élèves du lycée Agricole de St Aubin du Cormier (35) ont participé à des chantiers de génie écologique (débroussaillage, suppression d'espèces invasives) sur Molène, Triélen et Balaneg au mois de mars dernier.

De leur côté, des élèves du Lycée Technique de la Croix Rouge de Brest ont effectué quelques travaux de réparation à la salle du Théven, et monté cinq nouvelles tables de pique-nique qui vont être installées sur l'île.

### TARIFS COMMUNAUX

Voici quelques tarifs qui peuvent intéresser certains d'entre vous :

<u>Locations de salles :</u>	A la journée	200euro(Ext) 100 euro(Int)
	Journée et nuit	280euro(Ext) 150euro(Int)
<u>Prix de l'eau</u>	5,50 euro/m <sup>3</sup>	
<u>Jetons de douche</u>	2,50 euro	
<u>Mouillages visiteurs</u>	12 euro	
<u>Camping</u>	5 euro par tente et par jour	
	3 euro par personne et par jour	

### COTISATIONS

Les cotisations seront reçues à la salle communale tous les mardi et vendredi, de 11h à midi, à partir du 3 juillet jusqu'à fin août.

La cotisation reste fixée à 15 euro, payable par chèque de préférence, à l'ordre de l'Amicale. Profitez de votre présence sur l'île pour vous mettre à jour.

**CALENDRIER DE COLLECTE DES DECHETS VERTS – ANNEE 2012**

	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
<b>SECTEURS</b>								
<b>MAISONS SOCIALES CENTRALE</b>	30	3	4/21	9/26	/17	4/21	18	13
<b>PENN AN ERO</b>	12	4/25	5/22	10/27	/20	6/24	22	15
<b>KARIT</b>	16	7/29	7/25	30/12	1/21	7/25	1/23	19
<b>MAIRIE</b>	17	10/31	8/26	4/13	3/23	10/27	2/25	20
<b>CHARCOT</b>	19	14	11/28	5/16	6/24	11/28	4/29	22
<b>EGLISE</b>	10	15	12/29	31/17	7/27	13	8/30	26
<b>ROUSSIN</b>	23	18	14/	2/19	9/28	14	9	5
<b>SQUARE</b>	24	21	15/	3/20	10/30	17	11	6
<b>SEMAPHORE</b>	26	22	18/	11/23	13/31	18	15	8
	25	24	19/	6/24	14/	3/20	16	12

**CALENDRIER DE COLLECTE DE LA FERRAILLE – ANNEE 2012**

A DEPOSER LA VEILLE (FERRAILLE UNIQUEMENT)

	JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
mercredi												
<b>UNIQUEMENT FERRAILLE</b>				11	9/23	13/27	11/25	8/22	12	3		

## LE PELE MELE DU SKREO

### DISTINCTIONS

Le Skréo vient d'apprendre que l'un de ses adhérents, et non le moindre, Erwann Pilven, a été nommé vice-président de l'Association Trait d'Union située à Plabennec. De nombreuses animations y sont programmées tout au long de l'année. Bon courage et félicitations Erwann.

Dans un tout autre domaine, Fred Calvarin, gendre de Françoise Maguet, vient d'obtenir son diplôme d'arbitre assistant fédéral 2 de football, ce qui lui permet d'exercer en Ligue 2. Bravo et bon courage car ce n'est pas toujours facile.

### LA PECHE AUX ORMEAUX

Depuis l'arrêté de la Préfecture de Région du 19 mars 2012, la pêche aux ormeaux sera désormais interdite du 31 mars au 15 septembre, au lieu du 15 juin au 1<sup>er</sup> septembre, sur les îles et îlots du parc marin d'Iroise : Sein, archipel de Molène et d'Ouessant.

Autre changement, la pêche est également interdite par des coefficients inférieurs à 95. La taille minimale reste fixée à 9 cm, de même que le nombre maximal d'ormeaux par personne ( 20 pour ceux qui ne le sauraient pas !)

Malgré le peu d'études réalisées sur le sujet, il semblerait que la ressource soit en danger. A voir...

### DEPART A LA RETRAITE

Gérard Caraven a fait valoir ses droits à la retraite. Employé à la CCPI depuis 2006, Gérard était chargé de la répurgation sur Molène et animait les visites du Musée Drummond Castle. Nous lui souhaitons bien sûr une retraite heureuse et bien remplie à Molène ou à Brive la Gaillarde dont il est originaire.

Gérard est remplacé par Manu Masson à la répurgation, et par Guylaine Coquet au Musée. Bonne chance à tous les deux.

### RETOUR DE SKREO

Un adhérent nous a ramené son dernier Skréo en arrachant l'étiquette d'identification. Cette personne recevra néanmoins ce numéro-ci, puisqu'elle n'a pas eu la simplicité de nous avertir de sa décision de ne plus être amicaliste et de nous donner son identité. Tout ce que nous savons : c'est qu'elle n'est pas de Molène, ni du Finistère, ni des Côtes d'Armor, ni du Morbihan... qu'elle a mis ou fait mettre son Skréo dans la boîte aux lettres de la Poste de Molène.

Que cette personne sache que l'Amicale n'a pas pour habitude de faire du racolage ! Il suffit de nous dire « j'arrête » et puis c'est tout...

## ANIMATIONS ESTIVALES SUR L'ILE

Samedi 14 juillet	Bal populaire	Jeunesse Molénaise
Samedi 21 juillet	Tournoi de foot	Jeunesse Molénaise
Dimanche 15 juillet	Loto	Amicale
Lundi 30 juillet	Arrivée du Tour du Finistère à la voile	*****
Dimanche 5 août	Repas	Amicale
Dimanche 12 août	Loto	Amicale
Mardi 14 août	Fest'Ile Molène	Nouvelle Vague
Mercredi 15 août	Fête de la mer	SNSM
Jeudi 16 août	Jeux sur le port	Amicale
Samedi 18 août	Bal de cloture	Jeunesse Molénaise
Mercredi 22 août	Assemblée Générale	Amicale

Les tournois de pétanque, galoche, les vide-greniers se feront à la demande, et en fonction de la météo et des disponibilités de chacun.

\*\*\*\* En ce qui concerne l'arrivée du tour du Finistère à la voile, **tous** les bénévoles (associations ou pas) seront les bienvenus. **Il y aura de l'occupation pour tous.** Donnons une bonne image de l'île en soignant notre sens de l'hospitalité...

## LES ELECTIONS A MOLENE

Molène s'est encore distinguée, non par son choix, mais par les scores réalisés par les deux prétendants à la présidentielle, et cela mérite d'être signalé.

Inscrits : 295

Votants : 235

Résultat : Hollande : 111

Sarkozy : 110

**Une seule voix d'écart...** Il fallait le faire !!!

Quant aux élections législatives, Molène récidive ...

Inscrits : 295

Votants : 165

Résultat : Jean Luc Bleunven ( PS ) : 81

Marguerite Lamour ( UMP ) : 80

**Encore une seule voix d'écart !!!** Y a-t-il une autre commune en France qui puisse être aussi constante dans ses résultats ?

## INVESTISSEMENTS

Comme vous le savez, l'Amicale a en projet de doter Molène de jumelles panoramiques. Les demandes de subventions que nous avons faites sont en cours de finalisation. D'ores et déjà, et à notre grand étonnement, le Conseil Général n'a pas souhaité soutenir notre démarche, arguant « qu'il n'existe pas de dispositif pouvant

être mobilisé dans le cadre de notre politique de soutien aux investissements touristiques ». Malgré cette déconvenue, le financement est en passe d'être bouclé.

Toujours est-il que ces jumelles ne seront pas opérationnelles cet été. On en profitera l'année prochaine.

### NOUVEAU COMMERCE

Rachel Kermarrec a installé son échoppe, « Chez Rachel », depuis les vacances de Pâques, tout près du Roussin. Elle y propose frites, sandwiches, bonbons et glaces. Le Skréo lui souhaite à elle et à tous les commerçants de l'île une bonne saison touristique.

### ATELIERS CREATIFS

Comme les années passées, les Ateliers Créatifs sont ouverts à toutes et à tous, tous les mardi après midi, à la salle communale.

En plus des activités habituelles, couture, tricot, bricolage... les responsables sont en attente de nouveautés. Que chacun apporte ses idées !

### LE REPAS DES ANCIENS

Serait-ce que la population molénaise rajeunit ou que les anciens disparaissent ? Le constat est là. Nous n'étions que 23 personnes, après quelques désistements tardifs, à nous retrouver autour d'une très bonne table servie par le Chef Marcel. Comme on le dit chaque fois, « les absents ont eu tort », car en plus de l'excellent repas, l'ambiance festive n'a pas fait défaut.

### CONCERT DIDIER SQUIBAN

Comme les années passées, le Kastell an Daol organise, le samedi 25 août, son concert dinatoire animé par l'indéboulonnable Didier Squiban qui sera accompagné par son comparse Alain Trévarin .

Apéritif à partir de 19h00, puis concert à partir de 20h15, suivi d'une tombola.

Réservations indispensables avant le 15 août au Café du Port.

Prix de la soirée : 38,50 euro.

### UN SCULPTEUR A MOLENE !

Plusieurs années après son expérience professionnelle d'imprimeur graveur, Sylvain vient de se trouver une âme d'artiste sculpteur. A partir de blocs de béton cellulaire, matériau on ne peut plus ordinaire, il nous réalise des sculptures d'une finesse incroyable quand on sait que tout est fait manuellement, sans outil électrique.

Ses sculptures d'inspiration olmèque (peuple indien précolombien) aboutissent à des bas reliefs, des bestiaires, des gargouilles (rappelant un peu celles

que l'on voit sur nos basiliques), des frises...tout cela témoignant d'une recherche du détail remarquable.

Sylvain peut réaliser des travaux sur commande, à partir de photos, de cartes postales etc ... et accueille avec plaisir ses visiteurs dans son petit atelier pour leur présenter ses œuvres.

### INTERVENTIONS DE L'AMICALE

Dans notre dernier Skréo, nous faisons état de nos interventions auprès de monsieur Léon, directeur de la Penn ar Bed et de madame Simon Guillou, conseillère générale chargée des transports.

Trois de nos demandes ont été satisfaites rapidement, à savoir :

- le transport gratuit des marchandises destinées au fonctionnement de l'Amicale tels que les lots des lotos, les lots attribués par les Centres Leclerc lors des journées environnement, les bâtons pour la marche Triélen- Molène ...
- le transport gratuit entre Molène et Ouessant pour les résidents secondaires au même titre que les touristes et les principaux... ( cela n'existait pas pour les résidents secondaires !!!)
- une souplesse pour la réservation de billet en cas de force majeure ( décès brutal, rendez-vous médical inopiné, impossibilité de réserver la veille si les bureaux sont fermés...) *A vérifier à l'usage quand même !*

L'Amicale a obtenu aussi ( mais beaucoup plus difficilement !) que les résidents secondaires votant à Molène puissent bénéficier du tarif insulaire principal lors des élections présidentielles et législatives ( quatre élections cette année). Tout cela va dans le sens de l'amélioration du vote citoyen

### INFORMATIONS CCPI

Yvon Héliès, directeur de la CCPI, vient de faire valoir ses droits à la retraite à partir de fin août. Yvon est rentré au SIVOM en 1982. Il a ensuite intégré la CCPI en 1992 comme directeur. Les relations CCPI et Amicale ont toujours été fructueuses et amicales. Nous te souhaitons une retraite très bonne ... et active ( ce dont nous ne doutons pas !)

Yvon Héliès est remplacé par Jean Luc Ropars, qui prend ses fonctions dans son pays natal, après avoir exercé à Thouarcé dans le Maine et Loire. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Pour tous ceux qui seront sur le continent le jeudi 23 août, ne manquez pas la Nuit du Phare Saint Mathieu. Pour la deuxième fois cette année, la CCPI organise des visites de nuit du phare de 22 h à 0h30.

Après avoir été accueillis au pied du phare, les visiteurs monteront les 163 marches qui les séparent du chemin de ronde d'où ils pourront admirer les balais lumineux des nombreux phares et feux présents en mer d'Iroise, tout en écoutant les commentaires du guide.

Infos : Tél. 02 98 89 0017 ou 02 98 32 37 76

# LE SEMAPHORE

TEL QUE VOUS NE LE VERREZ PLUS

Dessin réalisé vers 1970

Par M. Guédes



## LA TAXE BARNIER

Ceux qui sont venus à Molène depuis le 1<sup>er</sup> mars ne s'en sont peut-être pas aperçus. Les tarifs Penn ar Bed, après l'augmentation habituelle de début d'année, ont encore grimpé. La faute à la Taxe Barnier...

### QU'EST-CE QUE LA TAXE BARNIER ?

La loi relative au renforcement de la protection de l'environnement instaure ( JO février 1995, article 48) « une taxe sur les transports maritimes embarqués à destination des sites naturels protégés ».

Pour simplifier : cette taxe, ( 7% du prix HT du titre de transport aller) qui est acquittée par les usagers des transports maritimes, est destinée à créer des ressources nouvelles qui permettront aux gestionnaires des espaces naturels protégés soumis à une fréquentation touristique, de faire face aux coûts induits par cette fréquentation. Sont exonérés les passagers ayant leur résidence principale sur l'île.

Oui. Cette taxe part d'un bon sentiment. Mais... une fois encore, on ne tient pas compte des résidents secondaires, qui, eux, paient déjà la taxe « Ordures Ménagères » au même titre que les résidents principaux.

Pourquoi cette taxe fait-elle son apparition maintenant, alors qu'elle date de 1996 ? Lorsqu'elle a été instaurée, les résidents secondaires ont été assimilés aux résidents principaux par le Comité de Pilotage de la Penn ar Bed de l'époque. L'exonération a été reconduite en 2002 sous la mandature de madame Ollivier Callac. Un arrêté du 22 décembre 2011 instaure une application de cette taxe sur 12 mois au lieu de 4 auparavant ( juin à septembre). Et voilà, une simple modification de dates nous ramène 17 ans en arrière...

Evidemment, l'Amicale ne pouvait pas rester les deux pieds dans le même sabot . Nous avons donc écrit à quelques responsables politiques un courrier reprenant nos interrogations...

En voici quelques extraits :

« ....

Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2012, la Taxe Barnier est appliquée par la Penn ar Bed, sans consultation préalable du Comité de Pilotage, à tous les résidents secondaires. Cette décision nous semble injuste et scandaleuse. Selon la loi, les pollueurs sont les payeurs. Or :

- les résidents secondaires paient déjà la redevance « Ordures Ménagères », dans notre cas, à la CCPI, et ne polluent pas l'île
- les résidents secondaires assurent le nettoyage de leur propriété et ses alentours
- les résidents secondaires participent, à la vie économique de l'île et *répondent présents aux différentes journées environnement organisées par la mairie ou l'Amicale*
- les résidents secondaires apportent leur contribution à la DGF (dotation globale de fonctionnement), chaque foyer comptant pour un habitant supplémentaire

- beaucoup de résidents secondaires votent à Molène, et **devront donc acquitter la taxe pour accomplir leur devoir de citoyen !!!** ( 4 fois cette année !)
- les résidents secondaires, de par le nombre de leurs voyages, avec un tarif double de celui des principaux, aident la Penn ar Bed à compenser, en partie le déficit qui serait le sien en période non estivale
- **un couple de résidents secondaires, faisant entre 20 et 30 voyages dans l'année, et c'est le cas de beaucoup, paieront la Taxe Barnier 20 à 30 fois dans l'année !!!**
- cette taxe est perverse ..... *Je paie donc je peux salir*  
etc... etc...

Nous, les secondaires, ne comprenons pas cet acharnement à faire le distinguo systématique entre résidents permanents et secondaires. Dès lors que nous sommes à Molène, nous avons le même comportement que les principaux. Nous ne sommes pas des visiteurs mais des habitants qui vont chez eux. Alors, à comportement égal traitement égal...

..... »

Pour l'instant, nous avons eu une réponse de notre députée madame Marguerite Lamour qui nous informe qu'elle transmet notre correspondance aux Ministères concernés, Transports , Budget et Tourisme. Il est certain que le changement de gouvernement n'est pas fait pour faciliter notre demande... Il faudra attendre que chaque ministre concerné trouve ses marques...et aussi, que notre municipalité nous assure de son soutien très net, pour espérer obtenir gain de cause face à cette injustice.

Etant donné qu'il s'agit d'une loi, certes modifiée, celle-ci doit être revue par le parlement. Cela risque d'être très long... Mais, ne peut-on pas bénéficier d'une exception, qui à vrai dire, n'amputerait pas le budget de l'Etat ???

### INFORMATION

Françoise Laot, animatrice de scrapbooking Européen AZZA, vous propose au mois de juillet des cours de scrapbooking ( mise en page de photos).

Vous apportez simplement quelques photos personnelles, sur un même thème, et Françoise vous aidera à les assembler de manière artistique.

L'atelier dure environ trois heures. Une participation de 16 euro par personne vous sera demandée, Françoise se chargeant du matériel adéquat.

La ou les dates des cours seront affichées aux endroits habituels.

## ENIGME

*Pour les jours de pluie  
ou pour les insomniaques*

Il y a cinq maisons de couleur différente sur une même rangée.  
Dans chaque maison, vit une personne de nationalité différente.  
Chacune des cinq personnes boit une boisson, élève un animal, fume une marque de cigarettes, sachant que personne n'a le même animal, ne boit la même boisson ni ne fume les mêmes cigarettes.

- l'anglais vit dans la maison rouge
- le suédois a un chien
- le danois boit du thé
- la maison verte est à gauche de la maison blanche
- le propriétaire de la maison verte boit du café
- celui qui fume des Pall Mall a un oiseau
- celui de la maison jaune fume des Dunhill
- celui de la maison du centre boit du lait
- le norvégien vit dans la première maison
- celui qui fume des Blends vit à côté du propriétaire du chat
- celui qui a un cheval vit à côté de celui qui fume des Dunhill
- celui qui fume des Bluemasters boit de la bière
- l'allemand fume des Princes
- le norvégien vit à côté de la maison bleue
- celui qui fume des Blends a un voisin qui boit de l'eau

### QUI POSSEDE LE POISSON ?

AVIS AUX AMATEURS .... Que ceux qui ont la solution nous en fassent part en nous adressant le tableau ci-dessous renseigné. Un tirage au sort désignera le gagnant de ce jeu. Le nom de ces Sherlock Holmes paraîtra dans le prochain Skréo.

Propriétaire	Norvégien				
Couleur		Bleue			
Animal					
Boisson			Lait		
Tabac					

Merci à Armelle et Jean Yves Besnard  
pour ce casse-tête

## LA CRISE

*Voici une explication, imagée certes, mais qui peut nous faire réfléchir...*

Un jour, dans un petit village, un « Monsieur » portant cravate, et, monté sur une caisse, cria à qui voulait l'entendre qu'il achetait cash 100 euro tous les ânes qu'on lui proposerait.

Quelques paysans, bien que le trouvant étrange, mais voyant le prix très intéressant, topèrent avec « Monsieur » et repartirent réjouis, le portefeuille rebondi.

Le lendemain, « Monsieur » revient et offre, cette fois-ci, 150 euro par tête. Une grande partie des villageois vend ses bêtes. Quelques jours plus tard, « Monsieur » revient et offre 300 euro pour les autres bêtes, qui sont vendues évidemment.

Sachant pertinemment qu'il ne reste plus aucune bête à vendre, « Monsieur » fait savoir qu'il reviendra dans 8 jours et qu'il offrira 500 euro par bête.

Le lendemain, « Monsieur » confie à son associé tout le troupeau qu'il vient d'acheter, et l'envoie dans le village en question, avec comme consigne de vendre les bêtes 400 euro l'unité.

Les villageois, voyant là l'opportunité de gagner 100 euro par animal, rachètent, jusqu'à quatre fois le prix pour certains, les ânes qu'ils ont vendus, et donc, empruntent l'argent nécessaire auprès de leur banque communale.

Pendant ce temps-là, « Monsieur » et son associé s'en sont allés prendre de bonnes vacances dans un paradis fiscal. Les villageois se retrouvent avec des ânes sans valeur, endettés jusqu'au cou, ruinés.

Les malheureux tentent vainement de les revendre pour rembourser leur emprunt. Voyant cela, le banquier effectue une saisie de tous les moutons, et les loue à leur précédent propriétaire « Monsieur ».

Ce banquier, quelque temps après, s'en va pleurer auprès du Maire, en lui expliquant qu'il ne rentre pas dans ses fonds. Il va être ruiné, lui aussi, et devra exiger le remboursement immédiat de tous les prêts accordés à la commune.

Pour éviter ce désastre, le Maire, au lieu de donner de l'argent aux habitants du village pour qu'ils paient leurs dettes, le donne au banquier, ami intime et premier adjoint, soit dit en passant.

Le banquier, après avoir rétabli sa trésorerie, ne fait quand même pas un trait sur les dettes des villageois et de la commune, et tous se trouvent proches du surendettement.

Voyant sa note en passe d'être dégradée et prise à la gorge par les taux d'intérêts, la commune demande l'aide des communes voisines. Ces dernières lui répondent qu'elles ne peuvent en aucun cas l'aider car elles connaissent les mêmes infortunes qu'elle.

Sur les conseils avisés et « désintéressés » du banquier, toutes les communes réduisent leurs dépenses : écoles, voirie, police, employés communaux, baisse des salaires...etc... et augmentent parallèlement les impôts.

*Triste histoire quand on sait que le banquier et les deux escrocs sont frères et vivent ensemble sur une île des Bermudes.*

On ne sait ce que sont devenus les villageois... Et vous, qu'auriez-vous fait à leur place ???

## HUMOUR

1 de perdu 10 de retrouvés	Ca ne marche qu'avec les kilos
Amsterdam	La femme du hamster
Allégorie	Fait d'encourager un gros singe
Aventurier	Maintenant tu ne ris plus
Bâtiment	Si ti dis pas la vérité
Bonduelle	Combat intéressant
Calcutta	Quelle chance tu as
Chandail	Jardin plein de gousses
Chapitre	Matou rigolo
Châtaigne	Félin méchant
Chauffeur de corbillard	Pilote décès
Chinchilla	Espace réservé aux chiens pour leurs besoins
Consentant	Moule pas fraîche
Constipation	Quand la matière fait cale
Cramponner	Douleurs nasales
Détergent	Il risque de s'étouffer
Elastique	Pour que ça soit propre
Entrer dans l'arène	Assurer la descendance du royaume
Ferrailleur	Agir dans un autre endroit
Fêtard	Il faut rentrer se coucher
Gabon	Mec vraiment trop sympa
Gévaudan	Dit à mémé quand on a trouvé son dentier
Ingrid Betancourt	Femme qui ne pigeait rien à l'école
James Dean	Le soir, comme tout le monde
La camisole	Et la drogue rend solitaire
La maîtresse d'école	L'institutrice prend l'avion
La moustache	Le ketchup aussi
Le petit poucet	Le gosse était constipé
Le romarin	Inverse du pet terrestre
Les ciseaux à bois	Les chiens aussi
Les poissons rouges	Non, ils sont verts
Les tôles ondulées	Les vaches aussi
Lybien	Bon en lecture
Mercato	Maman pratiquante
Nathalie Baye	Parce qu'elle est fatiguée
Népalais	Beau bébé
Patricia Kaas	Mais elle ne répare jamais
Perroquet	Accord du père
Portail	Cochon thaïlandais
Sandra	La couverture pique
Serviette	Cerf vietnamien
Syntaxe	Fête des impôts
Téquila	Interpellation d'un mec chez soi
Théologie	Mais café au travail
Un enfoiré	Une année de perdue
Un parrain	Chacun son tour
Un poussin	Egale deux

## PEN TY AR VAG

Qu'est devenu le Pen Ty ar Vag d'antan ? Et nos anciens qui se réunissaient en fin d'après-midi après leur sieste, très souvent même effectuée allongés dans l'herbe à l'emplacement du terre-plein, ou, lorsque le vent du nord soufflait, se tenaient à l'abri de la cabane à essence ?

Pas un bateau ne sortait ou n'entrait au port sans leur surveillance attentive et leurs commentaires, souvent entre deux jus de chiques...

Et ce banc de pierre qui bordait cette étendue d'herbe, que n'a-t-il pas entendu ?

Aux grandes marées, lors du retour des bateaux du Conquet ou de Camaret, toutes voiles dehors, après la vente de leur pêche, quelle fête sur le quai, sur la grève disions-nous, quelle agitation ! Le calme ne revenait qu'après l'amarrage du dernier bateau arrivant sur la grève...

Le goût des « pommés de Camaret » que mon père nous rapportait ; la boîte de carton blanc avait bien souffert... Au parfum de la pomme se mêlait une odeur d'essence, mais, soixante ans après, je n'en ai jamais goûté d'aussi bons ( et j'en garde encore le goût !)

Lorsque le printemps arrivait, aux marées d'équinoxe, les bateaux étaient mis « bout à terre ». C'était alors le grand nettoyage : le puits était désinfecté par le feu, les peintures étaient ravivées. Et cette odeur de « coltard », du fil à voile, des orins qui marinaient dans le « cachot », la teinture des voiles, la réparation des casiers, les épissures... Il y avait le tac tac régulier des marteaux taillant les « cols » qui servaient de plombs pour les lignes de fond : car à l'époque, il fallait pêcher les vieilles pour avoir la « boette ». Ensuite les grondins sont arrivés... Ce spectacle sur les galets a ravi beaucoup de photographes !

Le dimanche était sacré ; la grande majorité des molénais assistait à la messe, les hommes devant, les femmes derrière ; les habitants du nord de l'île au nord et les « sudistes » au sud.

Nous, les filles, allions parfois nettoyer l'église, et, avec réticence, quelques plaques de « jus de chiques ». Pour la décoration des chemins, lors des processions de la Fête-Dieu et du Sacré-Cœur, toute l'école des filles allait cueillir des fleurs jaunes au Théven. On recueillait le marc de café et les « karentez ». Et, au petit matin, le dimanche, nous décorions le chemin de la procession de dessins géométriques agrémentés de sable. Les reposoirs étaient disposés sur la terrasse de l'école Saint Michel et contre le préau de l'école Sainte Philomène.

A certaines occasions, la procession se déroulait de l'église au calvaire du Théven, en passant par le « chleuz de mesméan » et la bordure de l'actuel terrain de sport. Nous perdions souvent une chaussure, les lacets se défaisant.

Au retour à l'église, le Tantum Ergo résonnait, chanté par toute l'assemblée, dans les arômes de l'encens.

Puis le sacro-saint tour de l'île... Il n'y avait pas de télé, et souvent pas de TSF.

Tout cela a disparu petit à petit, avec l'apparition des excursions touristiques le dimanche. Les « étrangers » venant à nous, nous allions voir les « étrangers ».

*A poursuivre par nos promenades en canot, pour aller voir les « touristes » au milieu de la rade, le courrier n'accostant pas Molène.*

E P

### LES ARZ

Voici un article relu tout à fait par hasard dans le Skréo n°18 du mois de juin 1984, écrit par Michèle Cloitre, et d'autant plus d'actualité quand on voit toutes les parcelles, encore sauvages il y a deux à trois ans, et qui sont devenues de vraies exploitations agricoles, en particulier dans le sud de l'île.

« « « .....

Molène n'ayant jamais eu de cadastre, la propriété de chacun a toujours été fixée par la mémoire des uns et des autres, et par les fameuses marques de pierre bornant tous les champs : « les arz ».

Les familles étant nombreuses et prolifiques, les champs s'amenuisaient au fur et à mesure des héritages, alors que les « arzou » se multipliaient. Mais les anciens savaient bien que les terrains allaient « betek an arz » (jusqu'à la marque), que l'arz devait être « é kreiz » ( au milieu du petit passage entre les champs) et que le « dorgenn » ( mot breton signifiant terre, bosse, c'est-à-dire un talus de pierres et de mauvaises herbes ôtées du terrain) devait être également partagé.

Bien sûr, certains étaient tentés de transformer leur « bouralenn » ( petit terrain de forme irrégulière) en plus vaste champ, en déplaçant les arzou... Mais gare à eux !!! Le pire des châtiments les attendait ( et les attend peut-être encore...) Ceux qui s'en rendaient compte leur disaient : « Oh toi, tu auras assez à aller remettre les arzou avec tes dents, quand tu seras mort, avant d'entrer « d'ar baradoz » (au Paradis) !!! »

(Glané dans les champs du sud, un grand merci à celles et ceux qui, entretenant leurs champs, entretiennent notre mémoire).

Michèle Cloitre

.... » » »